



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 40

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 26 juin 2019

OBJET :

DE-19-06-1-40) APPROBATION DES AIDES A PROJET JEUNES

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi vingt-six juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 13 juin 2019 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme ROSSIGNOL, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

Absents excusés : Mme DUPRÉ (pouvoir à Mme LE BIDEAU), M. BAUMIÉ (pouvoir à M. BONAVENTURE), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2016 définissant les modalités d'attribution des aides à projets jeunes (A.P.J.) ;

Considérant les demandes d'aides à projets présentées par Madame Julie Baudouin, Monsieur Constantin Schaaf, Madame Adèle Pauporté, Monsieur Etienne Bochon, Monsieur Alexandre Bertrand, Madame Amira Khalil et Monsieur Pierre Surel ;

Après avis de la commission Petite enfance, Enfance, Jeunesse du 19 juin 2019,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Il est décidé d'attribuer des aides financières aux porteurs de projets suivants :

à l'unanimité,

1. 400 € au projet solidaire au Cambodge, présenté par Madame Julie Baudouin, domiciliée au 200, rue de la Jarry à Vincennes ;
2. 600 € au projet entrepreneurial artistique, présenté par Monsieur Constantin Schaaf, domicilié au 94, rue Diderot à Vincennes ;
3. 400 € au projet artistique présenté par Monsieur Etienne Bochon domicilié au 32, rue Jules-Massenet à Vincennes ;
4. 400 € au projet entrepreneurial présenté par Monsieur Alexandre Bertrand domicilié au 31, rue des Laitières à Vincennes ;
5. 400 € au projet solidaire au Cambodge, présenté par Madame Amira Khalil domiciliée au 9, allée Jacques-Bainville à Vincennes ;
6. 600 € au projet artistique présenté par Monsieur Pierre Surel domicilié au 88, avenue de Paris à Vincennes ;

à la majorité, (5 voix contre : MMe MAFFRE-BOUCLET, HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, POMMIER, M. STEIN,,)

7. 200 € au projet de voyage scout présenté par Madame Adèle Pauporté domiciliée au 1, rue Alexandre de la Faluère à Vincennes ;

ARTICLE II : La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif 2019, aux articles et chapitres correspondants.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé